

UNION PROFESSIONNELLE ARTISANALE (UPA)



Le Président

PB/NR/13.514
Vos références : O2013.58

Monsieur Jean-Claude LENOIR
Sénateur de l'Orne
Monsieur Christian BATAILLE
Député du Nord – Vice-président de
l'OPECST
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 Paris cedex 06

Paris, le 25 octobre 2013

Monsieur le Sénateur, Monsieur le Député,

Comme suite à votre courrier du 10 avril dernier relatif à la mission de réalisation d'une étude sur les méthodes alternatives à la fracturation hydraulique dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels confiée par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), notre contribution concerne davantage les enjeux sur ce sujet rejoignant en cela le point de vue formulé dans le cadre du rapport « *Réinventer la croissance* », élaboré à la mi-2013 dans le cadre du dialogue économique entre les partenaires sociaux.

Ce rapport a été co-signé par les trois organisations interprofessionnelles représentatives (UPA, MEDEF, CGPME) et trois organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC).

La question de l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels a été abordée dans le cadre d'une réflexion sur **la politique énergétique considérant que celle-ci renvoie à des choix décisifs pour la compétitivité, la croissance et l'emploi.**

Il nous est ainsi apparu que le débat devait reposer sur une démarche scientifique avec des arguments écologiques, économiques et technologiques reposant sur le triptyque suivant :

- avant toute décision, une **évaluation des ressources potentielles de gaz de schiste en France** ;
- une **évaluation scientifique de l'impact environnemental des techniques d'exploitation par fracturation hydraulique**, à partir de l'expérience des États-Unis, mais aussi de l'impact des techniques alternatives les plus récemment mises en oeuvre dans le monde (qui correspond précisément à la mission confiée à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques) ;
- la **poursuite en France de la recherche sur la sécurisation des techniques actuelles d'exploitation et sur de nouvelles techniques d'exploitation respectueuses de l'environnement**. La France pourrait prendre l'initiative d'un programme européen associant d'autres pays partenaires de l'Union, notamment l'Allemagne.

Cette démarche doit être guidée par les quatre principes pour l'action suivants :

- s'appuyer sur une **pédagogie du réel** dans le sens où le succès de la transition énergétique repose à la fois sur une acceptabilité sociale et environnementale et sur un réalisme économique ;
- inscrire la **stratégie énergétique dans la durée** ;
- se doter d'une **politique concrète de l'emploi** en réponse aux mutations énergétiques ;
- améliorer la **gouvernance européenne des choix énergétiques** notamment en préservant les particularités du mix énergétique de chaque État membre, mais avec une convergence en matière de réglementation, de fiscalité, de normes de sûreté ou d'interconnexions ou encore, en contribuant à développer une industrie européenne compétitive dans les énergies renouvelables, les technologies, les solutions bas carbone et toutes celles permettant de stocker l'énergie ou de maîtriser la consommation d'énergie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Député, l'expression de ma meilleure considération.



Jean-Pierre CROUZET

53 rue Ampère - 75017 - Paris
Tél : 01 47 63 31 31 - Fax : 01 47 63 31 10 - Mèl : upa@upa.fr - Internet : www.upa.fr

CAPEB Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises du Bâtiment

CNAMS Confédération Nationale de l'Artisanat
des Métiers et des Services

CGAD Confédération Générale de l'Alimentation
en Détail - Section Artisanale